

## LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 septembre 2022 à 18 H 30 à la Salle Saint Exupéry et a examiné les délibérations suivantes :

N° Délibération	OBJET DE LA DELIBERATION
DL-053-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Décision modificative n°2 pour l'exercice 2022 : budget principal
DL-054-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Admissions en non-valeur
DL-055-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Créances éteintes
DL-056-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Convention de partenariat entre la Ville de Talant et CDC Habitat - dispositif de médiation
DL-057-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Convention de partenariat entre la Ville de Talant et Grand Dijon Habitat - dispositif de médiation
DL-058-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Convention de partenariat entre la Ville de Talant et Habellis - dispositif de médiation
DL-059-2022	Finances, Vie Économique et Tranquillité Publique - Convention de partenariat entre la Ville de Talant et Orvitis - dispositif de médiation
DL-060-2022	Travaux, Aménagement du Territoire et Numérique - Demande d'habilitation auprès de la Direction Interministérielle du Numérique pour la mise en place du dispositif API Particulier
DL-061-2022	Sport - Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Handball Club Talant (HBCT)
DL-062-2022	Sport - Subventions exceptionnelles aux associations sportives
DL-063-2022	Transition Écologique et Affaires Générales - Détermination du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
DL-064-2022	Transition Écologique et Affaires Générales - Evolution du Tableau des effectifs
DL-065-2022	Éducation, Jeunesse et Petite Enfance - Projet éducatif territorial - Plan mercredi 2022-2024
DL-066-2022	Éducation, Jeunesse et Petite Enfance - Règlement de fonctionnement du Multi Accueil
DL-067-2022	Démocratie Locale, Participation Citoyenne et Inclusivité - Tarifs des activités collectives du centre socio-culturel à destination des familles et des publics fragilisés

Depuis le 30 septembre 2022, les délibérations énoncées dans le tableau ci-dessus sont :

- Publiées sous forme dématérialisée sur le site internet de la collectivité [www.talant.fr](http://www.talant.fr);
- Mises à disposition du public, en format papier à l'accueil de la Ville de Talant - 1 Place de la Mairie - 21240 TALANT aux heures d'ouverture au public.

Affichée à Talant, le 30 septembre 2022

Fabian RUINET  
Maire

